

<b>Zeitschrift:</b>	Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge
<b>Herausgeber:</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	- (1949)
<b>Rubrik:</b>	Relations avec les institutions de la Croix-Rouge et les institutions internationales

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **II. Relations avec les Institutions de la Croix-Rouge et les Institutions internationales<sup>1</sup>**

### **RELATIONS AVEC LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE**

Le CICR est resté en contact étroit avec le Secrétariat général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Outre les séances mensuelles prévues par les règles établies, plusieurs réunions ont eu lieu pour examiner des cas spéciaux ; en outre des entrevues fréquentes entre membres des deux secrétariats ont entretenu les relations confiantes entre les deux institutions internationales de la Croix-Rouge.

Grâce aux réunions qui ont amené à Genève de nombreux délégués des Sociétés nationales et aux visites que des membres de ces Sociétés ont rendues au CICR, des contacts personnels ont pu être maintenus avec la presque totalité des Sociétés nationales. La présence de représentants des Sociétés nationales parmi plusieurs délégations gouvernementales à la Conférence diplomatique de Genève a rendu possible de très utiles entretiens. Ces rencontres, comme celles qui eurent lieu au cours des missions du CICR et de son Président, ainsi que les démarches des délégués du CICR à l'étranger ont permis de résoudre bien des problèmes qu'il eût été difficile de régler rapidement par correspondance.

Les lettres échangées entre le CICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge n'en n'ont pas moins atteint le chiffre de 16.000 environ, auquel il convient d'ajouter plus de 50.000

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne les relations du CICR avec l'Organisation internationale pour les Réfugiés (OIR) voir ci-dessous, p. 55.

réponses du CICR aux demandes d'enquête des Sociétés nationales. Ces chiffres représentent respectivement 10% de la correspondance expédiée par le CICR et 50% de celle expédiée par l'Agence des prisonniers de guerre.

#### COMMISSION PERMANENTE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

On se souvient que la XVII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge (Stockholm 1948) avait recommandé :

« que la Commission permanente se réunisse régulièrement au moins deux fois par an, qu'elle ne se borne pas à arbitrer les différends nés de l'interprétation des statuts et à préparer la prochaine Conférence internationale, mais que, pour accomplir dans l'intervalle des Conférences la tâche de celle-ci, qui est d'assurer la coordination et l'unité des efforts des Sociétés nationales, du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, elle examine, s'il y a lieu, toutes les questions communes à ces deux derniers et qui exigent leur collaboration, et que, sous réserve d'en référer ultérieurement à la prochaine Conférence internationale, elle prenne les mesures qui lui paraîtraien commandées par les circonstances. »

Deux réunions des trois présidents (MM. André François-Poncet, président de la Commission permanente, Paul Ruegger, président du CICR et Bonabes de Rougé, représentant M. Basil O'Connor, président du Conseil des Gouverneurs de la Ligue), ont eu lieu à Genève, l'une en février, l'autre en août.

La Commission permanente, en séance plénière, s'est réunie en avril et en octobre, également à Genève. Durant la première de ces deux sessions, elle s'est occupée surtout de la question des réfugiés de Palestine, et durant la seconde, du financement du CICR.

Ces quatre réunions ont été présidées par M. André François-Poncet. Outre les représentants de la Ligue et du CICR, les personnalités dont les noms suivent ont participé aux travaux : M. A. Rana Tarhan, vice-président (Turquie), Lord Woolton, Lady Limerick, Miss E. Bark (Grande-Bretagne), MM. T. W. Sloper (Brésil), J. T. Nicholson, H. Starr, W. Gower (Etats-Unis), H. Beer (Suède), G. A. Bohny (Suisse).

## RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS HUMANITAIRES

Le CICR a continué d'entretenir d'étroits rapports avec les représentants à Genève de plusieurs institutions humanitaires, telles que le Service Social International et les Sociétés membres du « Cartel ». Ces dernières, à savoir : L'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens (YMCA), l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles (YWCA), Caritas catholica internationalis, le Centre d'entr'aide internationale aux populations civiles, le Conseil oecuménique des Eglises (en formation), le Comité d'entr'aide de la Société des Amis américains (Quakers), le Fonds mondial de secours aux étudiants, l'Union OSE pour la santé et l'hygiène parmi les populations juives, l'Union internationale de protection de l'enfance, ont eu, avec le CICR, une réunion mensuelle.

Au mois d'avril, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge est entrée dans le Cartel, qui s'est occupé notamment de la répartition des secours aux réfugiés indigents d'Europe.

## MISSIONS SPÉCIALES DU CICR

En raison de la multiplicité et de la complexité des problèmes, les missions organisées par le CICR pour examiner sur place des difficultés à résoudre, ou pour entretenir des contacts indispensables à son action humanitaire, ont été particulièrement nombreuses.

## MISSIONS DU PRÉSIDENT

Personnellement, le Président Paul Ruegger s'est rendu à Berlin au début de janvier pour réorganiser la délégation du CICR en cette ville.

Il a visité ensuite, du 9 février au 8 mars, les diverses délégations et le Commissariat du CICR pour les réfugiés de Palestine, et s'est entretenu avec les Autorités locales des questions intéressant l'aide aux réfugiés. Il s'est rendu aussi en Israël,

Egypte, Syrie, Irak, Jordanie, au Liban et en Turquie, prenant contact avec les Chefs d'Etat, les Autorités gouvernementales, ainsi qu'avec les représentants des diverses organisations et Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Dès son retour à Genève, il est parti pour Rome afin de rendre visite à S.Exc. le Président de la République et aux Autorités gouvernementales intéressées à l'action de la Croix-Rouge. Cette visite lui fut rendue à Genève en septembre, par S.Exc. M. Luigi Meda, sous-secrétaire d'Etat à la Défense, qui remercia officiellement le CICR de l'aide apportée par lui à des ressortissants italiens durant le dernier conflit mondial. Durant leur séjour à Rome, M. et M<sup>me</sup> Ruegger ont été reçus par S.S. le Pape Pie XII.

Du 28 au 30 mars, le Président du CICR s'est rendu en mission officielle à Londres.

En octobre à La Haye, la médaille de la Croix-Rouge, décernée par S.M. la Reine Juliana au CICR, lui fut remise.

En novembre, assisté de M. David de Traz, chef de division, et de M. Alfred Escher, commissaire pour l'aide aux réfugiés de Palestine, il prenait part à la Conférence tenue par l'Organisation des Nations Unies à Lake Success, au sujet des réfugiés de Palestine. Enfin, les derniers jours de décembre, M. Ruegger accomplissait une nouvelle mission à Rome.

#### AUTRES MISSIONS

Outre ces missions du Président, il convient de mentionner les principaux déplacements d'autres membres ou de chefs de service du CICR.

M. M. Bodmer, vice-président, s'est rendu à Vienne en décembre. Il a reçu des mains du Chancelier d'Autriche un document exprimant la gratitude de ce pays pour les services rendus par le CICR à des ressortissants autrichiens durant le dernier conflit.

M<sup>me</sup> L. Odier est allée en Palestine du 27 mars au 11 avril 1949, pour visiter les infirmières du CICR et se rendre compte

sur place du travail qu'elles effectuaient dans les polycliniques des camps de réfugiés, les centres de distribution de lait et les hôpitaux qu'elles dirigeaient. En juin, M<sup>me</sup> Odier s'est rendue à Stockholm pour assister à la réunion du Conseil de la Fondation Florence Nightingale, puis aux réunions du Conseil international des infirmières.

En décembre, le Dr Vannotti a été chargé d'une mission médicale en Palestine pour y étudier l'état de nutrition des réfugiés et leur ravitaillement.

MM. J. Duchosal, secrétaire général, et M. Wolf, conseiller de la présidence, ont séjourné aux Etats-Unis du 11 janvier au 30 mars.

Citons encore une mission en Grèce de M. Roth (10 février-9 mars), de la délégation de Paris, pour examiner la question du rapatriement des enfants grecs ; celle à Hambourg (24 février-5 mars) de MM. Beckh, des services de Genève, et Ehrenhold, délégué du CICR à Varsovie, pour assister à une Conférence relative à la situation des « Volksdeutsche » ; les voyages à Berlin, Francfort et Prague de M. Colombo, chef de section à Genève, au sujet, notamment, de l'établissement de « Volksdeutsche » en Bohême et en Allemagne ; les missions de MM. F. Siordet, conseiller du CICR et F. Ehrenhold dans l'Europe centrale et dans les Balkans, afin de maintenir le contact avec les Croix-Rouges et les Gouvernements de Bulgarie et de Yougoslavie.

MM. Paul Kuhne, chef-adjoint de division, Pierre Gaillard et Max Wolf, des services de Genève, sont allés en Palestine, respectivement en août et en novembre.

M. David de Traz, chef de division à Genève, s'est rendu à Athènes en mai pour s'enquérir de la situation des internés et détenus politiques. En septembre, il gagnait l'Allemagne pour étudier l'éventualité de la reprise, par le CICR, du service de recherches international d'Arolsen ; il y retournait en octobre, pour prendre contact avec le Gouvernement fédéral allemand de Bonn.

Enfin, M. R. Gallopin, directeur-délégué, s'est rendu aux Etats-Unis à fin septembre en mission spéciale, sur l'invitation de la Croix-Rouge américaine.

## HOMMAGE DU CICR A LA MÉMOIRE D'HENRY DUNANT

Bénéficiant du bienveillant appui du Gouvernement italien et du concours actif de la Section de Mantoue de la Croix-Rouge italienne, le CICR a fait apposer, le 25 juin 1949, deux plaques de marbre, l'une sur une église de Castiglione, l'autre à l'ossuaire de Solférino, afin de commémorer le souvenir d'Henry Dunant aux lieux mêmes où ce grand citoyen de Genève conçut l'idée de la Croix-Rouge.

## FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

La Commission paritaire (du CICR et de la Ligue), chargée de la distribution des revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken, s'est réunie à Genève en mars.

Elle a attribué 3000 francs à la Croix-Rouge de l'Inde, pour secourir les victimes des inondations ; 4000 francs à la Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran, pour la création de crèches ; 5000 francs à la Croix-Rouge de l'Uruguay, pour son service de transfusion du sang.

## MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

La médaille Florence Nightingale a été décernée par le CICR à 35 infirmières et auxiliaires volontaires particulièrement méritantes. Celles-ci appartenaient à la Croix-Rouge des pays suivants : Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Costa-Rica, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Inde, Irlande, Islande, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Siam, Suède, Union Sud-Africaine.

Toutes les personnes à qui cet honneur a été conféré s'étaient, durant de longues années, acquis des mérites exceptionnels par leur courage et leur abnégation, et avaient participé activement, tant à l'organisation des services d'assistance qu'à la formation morale des infirmières de leur pays.